DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

D-G-S / S-S-A CONSEIL DEPARTEMENTAL

DELIBERATION

CONSEIL DEPARTEMENTAL

30 Juin 2017

OBJET : Construction du centre de secours "de l'Arbois", à Cabriès : approbation du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle.

L'an deux mille dix-sept et le Vendredi trente Juin, à neuf heures trente, le Conseil Départemental s'est réuni en session ordinaire dans le lieu accoutumé de ses séances, sous la présidence de Madame Martine VASSAL.

ETAIENT PRESENTS:

Rébia BENARIOUA, Martine AMSELEM, Sylvia BARTHELEMY, Sabine BERNASCONI, Jean-Pierre BOUVET, Solange BIAGGI, Danièle BRUNET. Marie-Pierre CALLET. Sylvie CARREGA, Corinne CHABAUD, Sandra DALBIN, Brigitte DEVESA, Anne DI MARINO, Gérard GAZAY, Bruno GENZANA, Jacky GERARD, Valérie GUARINO, Haouaria HADJ-CHIKH, Rosy INAUDI, Henri JIBRAYEL, Claude JORDA, Nicole JOULIA, Nicolas KOUKAS, Eric LE Christophe MASSE, Richard MALLIE, DISSES. Danielle MILON, Yves MORAINE, Lisette NARDUCCI, Jean-Marc PERRIN, Christiane PUJOL, Benoît PAYAN, Aurore RAOUX, Didier REAULT, Marine PUSTORINO, René RAIMONDI, Maurice REY, Lionel ROYER-PERREAUT, Patricia SAEZ. Denis ROSSI. Michèle RUBIROLA, Thierry SANTELLI, Evelyne SANTORU-JOLY, Josette SPORTIELLO, Geneviève TRANCHIDA, Martine VASSAL, Jean-Marie VERANI, Frédéric VIGOUROUX

ETAIENT EXCUSES:

Patrick BORE donne procuration à Danielle MILON, Laure-Agnès CARADEC donne procuration à Didier REAULT, Maurice DI NOCERA donne procuration à Jean-Marc PERRIN, Jean-Claude FERAUD donne procuration à Patricia SAEZ, Gérard FRAU donne procuration à Claude JORDA, Jean-Noël GUERINI donne procuration à Jean-Pierre BOUVET, Lucien LIMOUSIN donne procuration à Corinne CHABAUD, Véronique MIQUELLY donne procuration à Bruno GENZANA, Henri PONS donne procuration à Marie-Pierre CALLET

ETAIT ABSENT:

Hélène GENTE-CEAGLIO

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 30 Juin 2017 PRESERVATION DES TERRITOIRES

RAPPORTEUR(S): M. JEAN-MARC PERRIN

DELIBERATION

OBJET : Construction du centre de secours "de l'Arbois", à Cabriès : approbation du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 30 Juin 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé, pour la construction du centre de secours « de l'Arbois » à Cabriès :

- d'approuver le programme de l'opération pour lequel seront engagées les procédures permettant la passation des marchés de service et de travaux, conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ainsi que du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,
- d'approuver le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération évaluée à 5 670 000,00 € TTC, répartie en 770 000,00 € TTC pour les services et 4 900 000,00 € TTC pour les travaux.

La dépense sera imputée aux chapitres 20 et 23 du budget départemental.

A l'unanimité

ADOPTE

Pour la Présidente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée